

COMMISSION REGIONALE DES FINANCES

Réunion du 18 mai 2017 à Bourgoin

Membres Présents :

Outre les membres de droit Marcel FERRARI (Président de la ligue), Jérôme VILLON (Directeur Général), Xavier DEMAY (Trésorier Général) par visioconférence, Jean PFAENDER (Président de la commission), étaient présents René GERGELE, Chantal FERRARI (Trésorier Général Adjoint), François JOUSSE et Pierre Alexandre VIAL (CTS).

Bernard GLETTY et, plus tardivement, Marie Claude LEONARD ont signalé qu'ils ne seraient pas présents.

Ouverture de la séance à 14h00

Début effectif retardé d'une dizaine de minutes, le temps que le système de visioconférence fonctionne correctement.

Une dizaine de jours avant la tenue de la réunion, Xavier DEMAY avait préparé des documents en format PDF pour l'examen analytique des comptes des classes 6 et 7 retraçant les écritures passées durant le premier trimestre 2017. Ce premier jeu a permis de découvrir des erreurs dans la tenue des comptes, parfaitement compréhensibles à l'issue de la fusion opérée entre des méthodes comptables différentes, des comptes différents et la mise en place d'une comptabilité analytique détaillée plus ambitieuse qu'auparavant et par contre-coup manquant d'antériorité.

Les anomalies rectifiées étaient mineures (non appariement systématique d'un code analytique à une recette ou dépense, absence ou fusion inappropriée de libellés de comptes, erreurs d'imputation analytique). Elles ont cependant motivé le non-envoi, en examen préalable par les participants, du premier jeu de documents. Xavier DEMAY a fait parvenir quelques heures avant la tenue de la réunion un nouveau jeu de documents dont le poids (95 pages pour l'ensemble des 9 documents transmis) a conduit à ne retenir pour examen que le seul document de 15 pages intitulé « Analytique détail 0101-3103.pdf ». A titre principal et en parallèle a été examiné le document de 3 pages intitulé « Etat d'avancement analytique » issu du premier envoi, ce document, synthétique mais limité aux soldes cumulés des comptes de comptabilité générale, se prêtant mieux, pour ce premier examen détaillé, à l'analyse critique de l'activité des 3 premiers mois de l'exercice 2017.

Cet examen, laborieux parce que proche de l'exhaustivité pour mieux déterminer un mode opératoire futur, n'a pas révélé d'écart notable. Faute d'information sur les subventions

espérées et compte tenu de l'évolution très saisonnière des licences, il apparaît judicieux d'appréhender globalement ces postes de recettes au lieu de leur ventilation analytique.

Par ailleurs, il est proposé que chaque participant puisse se positionner pour un suivi partiel d'un aspect analytique du budget. A cette fin et avant la prochaine réunion, Jean PFAENDER enverra individuellement à chaque participant une version actualisée des encours.

La date proposée pour la prochaine réunion est le 13 juillet 2017 à 10h00. L'examen des comptes à l'issue de ce premier semestre constituera l'essentiel de l'ordre du jour.

La séance est levée à 17h00.